

Avis adopté

Séance plénière du 25 janvier 2023

Du sol au foncier, des fonctions aux usages, quelle politique foncière ?

Déclaration du groupe Environnement et nature

Cet avis, cohérent avec les priorités des orientations stratégiques du CESE, nous semble essentiel, tant en matière de respect de nos engagements en termes de lutte contre les changements climatiques que de préservation de la biodiversité, avec l'urgence de rompre avec l'effondrement en cours de celle-ci. Les auditions l'ont montré, le sol n'est pas un sujet annexe, mais bien au cœur de la construction d'un nouveau projet de société : sans sol, pas de vie et donc pas de nourriture pour l'humanité. Il revêt également une grande importance pour l'organisation des territoires et le partage des usages du sol.

Or, jusqu'à maintenant, le sol n'a jamais été un véritable sujet de politiques publiques. C'est pourquoi cet avis constitue une pierre angulaire pour remédier à ce défaut afin d'envoyer un signal fort au gouvernement sur ce sujet.

Les nombreux débats que nous avons eu en commission ont parfois été difficiles, mais nous nous réjouissons que cet avis arrive en plénière malgré l'opposition de certains groupes au bureau. Ils nous ont permis de mettre en exergue qu'il y avait encore une certaine incompréhension de la valeur écosystémique des sols, et que la méconnaissance que l'on en a, nous amène souvent à les négliger sans les considérer comme élément de base de la vie, comme patrimoine commun !

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de développer la sensibilisation du grand public à leur sujet en passant par l'éducation à tous les niveaux et la formation des acteurs de l'aménagement, tel que porté par la préconisation n°2.

Ces échanges passionnés et passionnants ont toutefois abouti à un dissensus que nous regrettons car il concerne la préconisation 12, essentielle de notre point de vue pour préserver les terres agricoles de la spéculation et de l'accaparement à des fins de bétonisation par quelques intérêts privés.

Nous constatons que malgré les engagements stratégiques de notre assemblée il reste encore beaucoup à faire pour la construction d'une vision commune d'une société résiliente dans le respect du vivant et des limites planétaires.

Et, pour ce qui concerne les sols et le sujet particulier de la baisse de leur artificialisation au cœur de cet avis, notre groupe tient à faire part de son incompréhension et de sa forte inquiétude suite aux annonces récentes relatives à la non prise en compte des grands projets d'infrastructures dans le calcul du ZAN. La proposition de loi récemment déposée au Sénat, nous montre en effet que du chemin reste à parcourir pour aboutir à l'objectif fixé par la loi climat et résilience de zéro artificialisation nette en 2050.

Pour le groupe, cet avis y contribue, c'est pourquoi il l'a voté.